

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Unlimited Index Warrant (Leverage) relatif au Leverage x10 EUR/GBP FXopt 2 index

ISIN: DE000CD9DZQ0 / **Mnémonique:** GBPLZ

INITIATEUR: Société Générale S.A. / www.warrants.com / appeler le +33 (0) 1 42 13 75 26 pour en savoir plus

AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 23 octobre 2019

EMETTEUR: Société Générale Effekten GmbH, Frankfurt am Main / **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies. Ce produit n'a pas de durée de vie prédéterminée. Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté, ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Date d'exercice. L'initiateur peut résilier le produit de façon ordinaire à une Date de clôture ordinaire.

Après un exercice valable ou une résiliation vous percevrez à la Date de dénouement la Valeur de rachat qui correspond au (i) Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de valorisation multiplié par (ii) le Ratio.

Pour les besoins des calculs, un point d'indice est égal à 1,00 EUR.

Actif sous-jacent

L'indice Leverage x10 EUR/GBP FXopt 2 index est un indice lié à la EUR/GBP (Euro/Livre sterling) taux de change (Devise du taux de change) qui est coté sur le marché international interbancaire spot et indiqué dans la GBP pour EUR 1,00. L'indice vise à refléter le mouvement de prix quotidien en pourcentage de la Devise du taux de change en utilisant un facteur de 10 et est composé d'un effet de levier et d'une part de financement.

L'effet de levier est égal à 10-fois l'achat de la Devise du taux de change (EUR position acheteuse et GBP position vendeuse) dans l'indice. Le calcul est fondé sur un mouvement de prix quotidien entre deux points prédéterminés dans le temps (Niveau de référence). Le Niveau de référence observé à un certain moment dans le temps sera la base du mouvement de prix en pourcentage pour une observation ultérieure. Cela signifie que la hausse du cours de la Devise du taux de change par rapport au Niveau de référence au jour de calcul de l'indice précédent, entraînera une augmentation de 10-fois fois en termes de pourcentage divisé par la variation du taux de change de la période correspondante (FXopt signifie FX optimisé) sur l'effet de levier au quotidien et vice versa. Cet effet de levier aura un effet très disproportionné dans l'Indice, à la fois dans le cas de mouvements positifs ou négatifs de la Devise du taux de change. Puisque la variation journalière du taux de change est incluse dans le calcul de l'effet de levier, l'effet de levier est augmenté lorsque le taux de change diminue et il est diminué lorsque le taux de change augmente.

Dans le cas d'une situation de marché inhabituelle avec une chute particulièrement importante de la Devise du taux de change, une barrière d'ajustement est comprise dans le calcul de l'indice afin d'éviter une éventuelle valeur négative de l'indice. La barrière d'ajustement est le dernier Niveau de référence divisé par 1,09. Lorsque cette barrière est atteinte, un ajustement intra journalier de l'indice sera effectué. Cependant, le mécanisme ne peut pas empêcher une perte quasi-totale.

La part de financement résulte du coût d'emprunt GBP à un taux journalier, augmenté d'un taux annuel (Taux ICS) qui reflète les coûts hypothétiques de réplification de la performance de l'Indice. D'une part, la position acheteuse en EUR est investie dans un instrument de marché monétaire à un taux journalier. Si, un jour, les coûts (Taux ICS), les deux divisés par la variation du taux de change, plus les Frais d'indice, dépassent les intérêts des revenus basés sur le taux journalier pour ce jour, des pertes seront encourues au lieu d'intérêts créditeurs. Dans ce cas, la part des intérêts sera négative et réduira la valeur de l'Indice sur ce jour.

Comme le calcul de l'Indice est fondé sur le changement entre deux Niveaux de référence, l'indice et la Devise du taux de change n'évoluent pas exactement en synchronisation sur une période de plus d'un jour. La probabilité qu'ils aient un cours qui diffère considérablement augmente chaque jour qui passe. En particulier, les hausses et baisses quotidiennes des fluctuations de la Devise du taux de change peuvent conduire en quelques jours à des mouvements des cours complètement différents entre l'indice et la Devise du Taux de Change. En raison du 10-fois de l'effet de levier au sein de l'indice, les pertes du cours de la Devise du taux de change peuvent augmenter considérablement le niveau des pertes de l'indice et en conséquence les pertes du cours du produit. Lorsque le cours de la Devise du taux de change baisse de manière importante, la valeur de l'indice chute à un niveau très bas. Dès lors, tous les bénéfices liés au cours de la Devise du taux de change conduiront à un pourcentage de gains correspondant dans le niveau de l'indice. Cependant, le niveau de départ pour le rétablissement du niveau de l'indice sera alors très bas, à savoir que des bénéfices importants dans le cours de la Devise du taux de change auront un impact mineur sur le rétablissement de l'indice.

L'Indice sera continuellement mis à jour pendant les heures de négociation de la Devise du taux de change sur le marché par un indice d'agent de calcul. Cela signifie que la valeur de l'indice sera recalculée sur chaque variation du cours de la Devise du taux de change. L'agent de calcul de l'indice facturera un frais d'indice annuel de 0,30% p.a., qui sera déduit quotidiennement pendant le calcul de l'indice.

L'indice décrit n'est pas un indice financier reconnu, mais plutôt une stratégie d'indice personnalisée qui sera calculée par Société Générale.

Actif sous-jacent : Leverage x10 EUR/GBP FXopt 2 index

Devise de l'Actif EUR

sous-jacent :

Facteur et stratégie : 10x Long

Devise du produit (Devise d'émission) : Euro (EUR)

Date de lancement : 27 octobre 2016

Date de valorisation : Dans le cas d'un exercice :
Date d'exercice
Dans le cas d'une résiliation ordinaire :

Cours de référence :	Cours de clôture de l'Actif sous-jacent à la Date d'évaluation	Date d'exercice :	Date de résiliation ordinaire Le Jour ouvré de paiement où le produit a été valablement exercé.
Ratio:	1,00	Type d'exercice :	Américain (l'exercice peut avoir lieu à chaque Date d'exercice)
Agent de calcul de l'indice :	Société Générale	Date d'expiration ordinaire :	Chaque Jour ouvré de paiement.
Frais d'indice :	0,30% p.a.	Type de règlement :	Numéraires
Niveau initial de l'indice :	10,00 points d'indice	Date de règlement (maturité) :	Le cinquième Jour ouvré de paiement suivant la Date de valorisation.
Date du début de l'indice :	Date de lancement		
Taux ICS (coûts) :	0,20% p.a.		

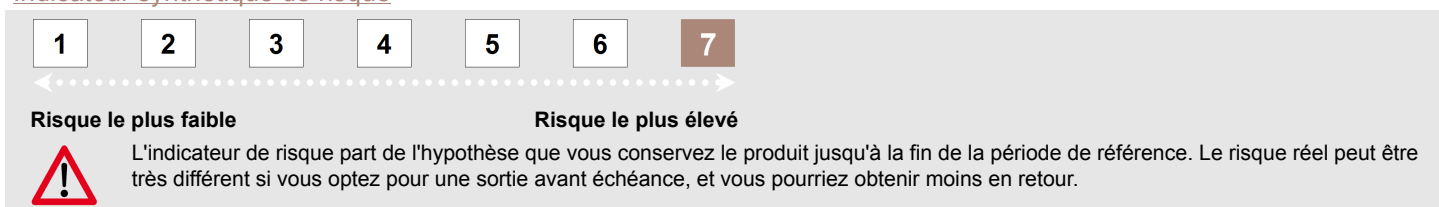
L'Initiateur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour les Initiateurs de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit racheté par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourriez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers pour une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances avancées et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les évolutions du marché dans le futur ne peuvent être anticipées précisément. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basés sur les performances récentes. Les performances réelles pourraient être inférieures.

Investissement EUR 10 000,00		Période de référence (1 jour calendaire)
Scénarios		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 6 348,43
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-36,52%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 358,18
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-6,42%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 990,22
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-0,10%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 618,78
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	6,19%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir à la fin de la période de référence, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000,00.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'après de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non préférées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement

interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-même été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings>.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000,00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de EUR 10 000,00	Si vous sortez le fin de la période de référence (1 jour calendaire)
Scénarios	
Coûts totaux	EUR 203,39
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	2,07%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin période de référence;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par période de référence (1 jour calendaire)

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,98%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,01%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à la fin de la période de référence.
Coûts récurrents	Coûts des transaction de portefeuille	-	Non applicable.
	Autres coûts récurrents	0,08%	L'incidence des coûts que nous prélevons pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours de la Devise en taux de change, ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent.

Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Dates d'exercice, en transmettant un avis d'exercice indiquant les produits concernés à l'agent payeur. Vous devez en instruire la banque dépositaire responsable de l'ordre de transfert des produits indiqués. Une fois la résiliation effective, vous percevrez une Valeur de remboursement, comme détaillé dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus.

Cotation du marché	Euronext Brussels N.V./S.A. et Euronext Paris S.A.	Taille minimale des opérations	1 produit
		Cotation de prix	Cotation par unité

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné.

Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'initiateur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique SG-complaintskid@sgcib.com ou www.warrants.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse www.warrants.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication.

Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale (www.warrants.com; prospectus et compléments dans la rubrique Service / Prospectus; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.